



DEK HOCKEY Victoriaville

Règlements Abrégés du Dek Hockey Victoriaville **SÉRIES**

La réglementation dans son intégralité se doit d'être connue de tous les joueurs et capitaines de Dek Hockey Victoriaville.

Centre Aquatique Lac Mirage / Dek Hockey Victoriaville / Centre Westrock Warwick / Collège Claretain / Arthabaska

Plaintes :

- Les plaintes concernant un joueur illégal ou autres anomalies doivent nous être parvenues dans un délai maximal de 24 heures après la fin de la rencontre concernée.
- Pour déposer une plainte concernant l'arbitre, un marqueur ou autres incidents survenus lors de la rencontre, voir le responsable, compléter une feuille et le comité de discipline reviendra vers vous dans les 48 heures.

Le passeport :

Chaque joueur doit posséder un numéro de passeport NBHPA actif avec photo, sans ce passeport, le joueur ne pourra pas jouer et ce sans exception. Le Dek Hockey Victoriaville ne gère pas les comptes NBHPA, de ce fait le responsable ne pourra pas donner de permission aux joueurs ne possédant pas de compte. **(Aucun joueur sans photo ne sera accepté pour les séries, ce qui engendre une défaite par défaut automatique).**

Equipe :

Les joueurs d'une même équipe doivent être identifiables d'un uniforme d'une même couleur avec des numéros au dos. Si trois joueurs ou plus d'une même équipe portent un chandail autre que l'uniforme officiel de l'équipe (ex : bleu, bleu ciel, bleu marin), l'équipe devra porter des dossards.

- ❖ Le responsable de l'équipe doit remettre son alignement sur papier au marqueur avant le début de la partie. Les numéros et noms des joueurs doivent être transmis au marqueur avant le début de la partie de la période d'échauffement. Dans le cas où l'alignement n'est pas communiqué dans les délais ou incomplet, une pénalité mineure de deux minutes sera attribuée au capitaine de l'équipe en défaut pour avoir retardé la partie. Le capitaine a le devoir de retirer le nom d'un joueur absent inscrit sur l'alignement de départ. Le marqueur va s'assurer que le nombre de joueurs présents et le nombre de joueurs sur l'alignement concordent.

Pour jouer une partie, le joueur doit être inscrit sur l'alignement de départ. Advenant le retard d'un joueur, le capitaine a le mandat d'en aviser l'arbitre et le marqueur dès son arrivée avant de pouvoir participer à la rencontre.

Un remplaçant n'ayant pas joué avant la fin de la 1ère période ne peut jouer dans cette partie.

Pour prendre part aux séries éliminatoires, un joueur doit avoir effectué 3 parties en saison régulière avec cette même équipe.

• En série, un joueur doit avoir une cote pour pouvoir participer. La cote EV n'est pas une cote valide.

Gardiens/Gardiennes de but

En séries éliminatoires, un gardien de but doit répondre aux conditions suivantes :

- Appartenir à votre équipe (3 parties en saison régulière)
- Si votre goal régulier est absent de la partie, vous pourrez en prendre un autre mais en respectant le règlement de cote:
 - Il ne doit pas appartenir à une équipe de la même catégorie et division que votre équipe
 - Doit avoir un passeport NBHPA actif, payé avec une photo et une cote.

Déroulement des séries :

Résumé des séries : formule 2 de 3, **le soir même**, des parties de 2 périodes de 12 minutes auront lieu (formule tournoi).

Si égalité après les 2 périodes :

-1/8 de finale : fusillade **immédiate** **Après chaque match**

-1/4 de finale : fusillade immédiate. **Après chaque match**

-1/2 de finale : prolongation 3 vs 3 pendant 5 minutes **Après chaque match**, suivi de fusillade **en cas d'égalité**.

- Finale : prolongation 3 vs 3 de 5 minutes **Après chaque match**, si l'égalité persiste, fusillade jusqu'à ce qu'une équipe l'emporte.

Si 3ème partie dans la série 2 de 3, la partie durera dix (10) minutes et la dernière minute sera en temps chronométré. En cas d'égalité après les dix (10) minutes réglementaires, les mêmes règlements mentionnés ci-dessus seront appliqués.

Tout joueur peut jouer lors du 3ième match (dix (10) minutes), même s'il n'a pas pris part au 2ème match, tant que l'équipe respecte tous les règlements, les périodes se disputent à 3 contre 3.

Séries éliminatoires

Règlements pour gardiens de but

En cas de blessure ou d'expulsion du gardien de but, un joueur peut le remplacer à titre de joueur ou peut prendre la place du gardien de but, avec l'équipement complet de gardien. Dans le cas échéant, l'équipe dispose de 5 minutes pour qu'un joueur puisse revêtir l'équipement du gardien de but.

Demi-finale : Chaque partie est gérée par deux arbitres et un marqueur. Les arbitres ont le contrôle de la rencontre et sont considérés comme égaux. Ils transmettent au marqueur les numéros des joueurs en cas de but compté ou d'une pénalité.

Si un des arbitres ne se présente pas, si il se blesse ou est dans l'incapacité de terminer la rencontre, l'arbitre restant devra assurer l'arbitrage seul. Les responsables apporteront les changements nécessaires pour la prochaine partie s'il y a lieu (cela impliquant également le marqueur).

En séries, si une équipe possède une seule fille, elle pourra utiliser une de ses joueuses F5 ou F6 ayant joué moins de trois parties en saison pour disputer la rencontre. Si une équipe ne possède aucune fille, elle pourra utiliser deux de ses joueuses F5 ou F6 qui ont joué moins de trois parties en saison.

CHAQUE CAPITAINE OU ASSISTANT CAPITAINE SONT RESPONSABLES DES VÉRIFICATIONS DES COTES DE SES JOUEURS.

Le joueur en pénalité en fin de partie, laquelle n'étant écoulée dans sa totalité ne pourra effectuer les tirs de barrage.

Lorsqu'un joueur écope d'une pénalité en fin de partie et qu'il ne peut la purger, il faut tout de même l'inscrire sur la feuille de pointage.